

PARCHEMINS Axe 1

Données contextuelles quantitatives relatives à l'agriculture littorale sur le site du Goëlo



Projet Paroles et chemins de l'agriculture littorale <http://www.parchemins.bzh/>

Pour décrire le contexte socio-démographique et agricole sur le littoral breton, le positionner par rapport à l'intérieur des terres et définir sa contribution au contexte régional, des indicateurs quantitatifs ont été renseignés dans 4 thématiques : la démographie, l'économie et l'emploi, l'activité agricole et les espaces naturels. La plupart des indicateurs sont collectés à l'échelle nationale et à la résolution communale.

Le littoral est ici défini comme les communes littorales au sens de la loi littorale (loi n° 86-2 du 3 janvier 1986). Les communes littorales sont

- soit riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares ;
- soit riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux.

1. Situation

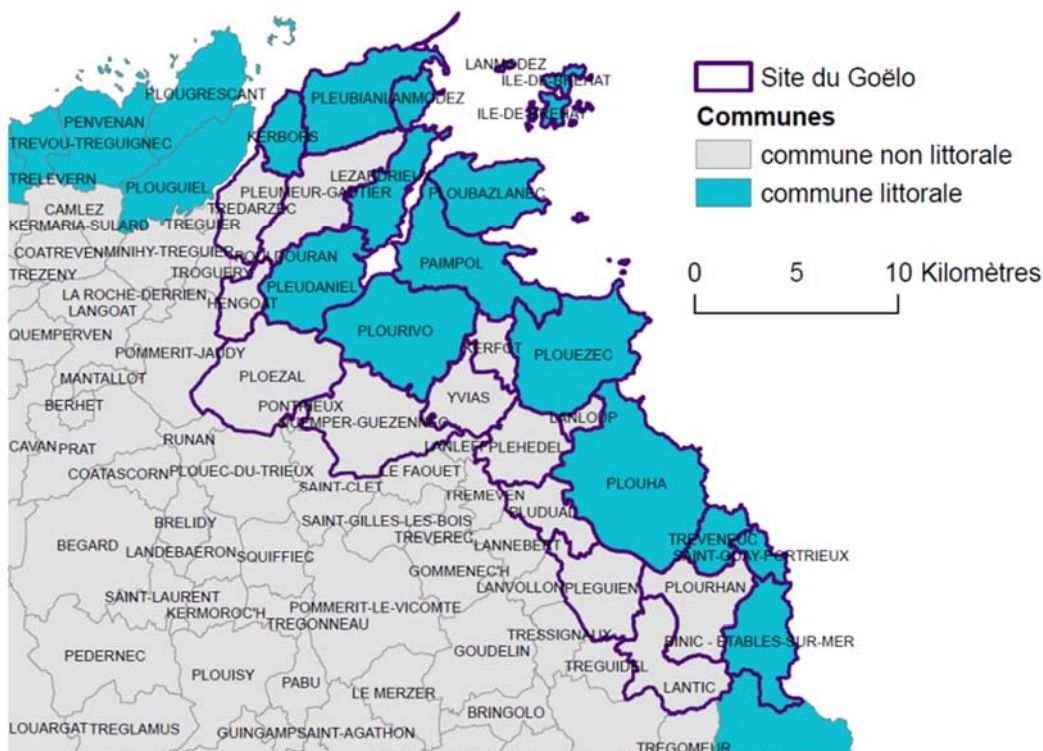


Figure 1 : Site Parchemins du Goëlo.

Le site du Goëlo, défini dans le cadre du projet Parchemins, compte 27 communes et couvre une superficie de 409 km² (Figure 1 et Tableau 1).

Ce site comprend une partie de l'ancien Pays du Goëlo entre la commune de Binic-Etables sur Mer et Ploubazlanec, la presqu'île de Lézardrieux (7 communes : Kerbors, Lanmodez, Lézardrieux, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, Trédarzec), et les premières communes non littorales dans l'intérieur des terres.

Il inclut 14 communes littorales, qui couvrent une superficie de 230 km², soit 56 % de la surface du site.

Tableau 1 : liste des communes appartenant au site Parchemins du Goëlo.

	Communes	Superficie (km ²)
Communes littorales	Binic-Etable sur mer	9
	Ile de Bréhat	3
	Kerbors	7
	Lanmodez	4
	Lézardrieux	12
	Paimpol	24
	Pleubian	20
	Pleudaniel	18
	Ploubazlanec	15
	Plouezec	28
	Plouha	40
	Plourivo	28
	Saint-Quay-Portrieux	4
	Treveneuc	7
Communes non littorales	Hengoat	6
	Kerfot	6
	Lanloup	2
	Lantic	16
	Pleguien	15
	Plehedel	12
	Pleumeur-Gautier	19
	Ploezal	26
	Plourhan	17
	Pludual	9
	Quemper-Guezennec	23
	Tredarzec	12
	Yvias	12

Le site comprend 2 pôles urbains à périurbains artificialisés (Figures 2 et 3):

- Le sud-est du site : cinq communes au sud-est du site sont situées dans l'aire urbaine de la ville de Saint-Brieuc (aire urbaine de 100000 à 199999 habitants, plus de 10000 emplois) et sont classées comme couronnes d'un grand pôle. Elles sont fortement artificialisées. Plouha et Pleguien sont également sous l'influence de l'aire urbaine de Saint-Brieuc.

- Le pôle autour de Paimpol : Paimpol et ses communes riveraines sont des pôles urbains de moyenne dimension (15000 à 19999 habitants, 5000 à 10000 emplois). Leurs surfaces sont assez fortement artificialisées.

La plupart des communes non littorales et les communes situées entre les pôles de Paimpol et de Saint-Brieuc sont considérées comme sous l'influence de plusieurs pôles urbains et présentent un degré d'artificialisation moindre que ces 2 pôles (Figures 2 et 3).

La presqu'île de Lézardrieux est la zone la moins artificialisée du site (Figure 2).

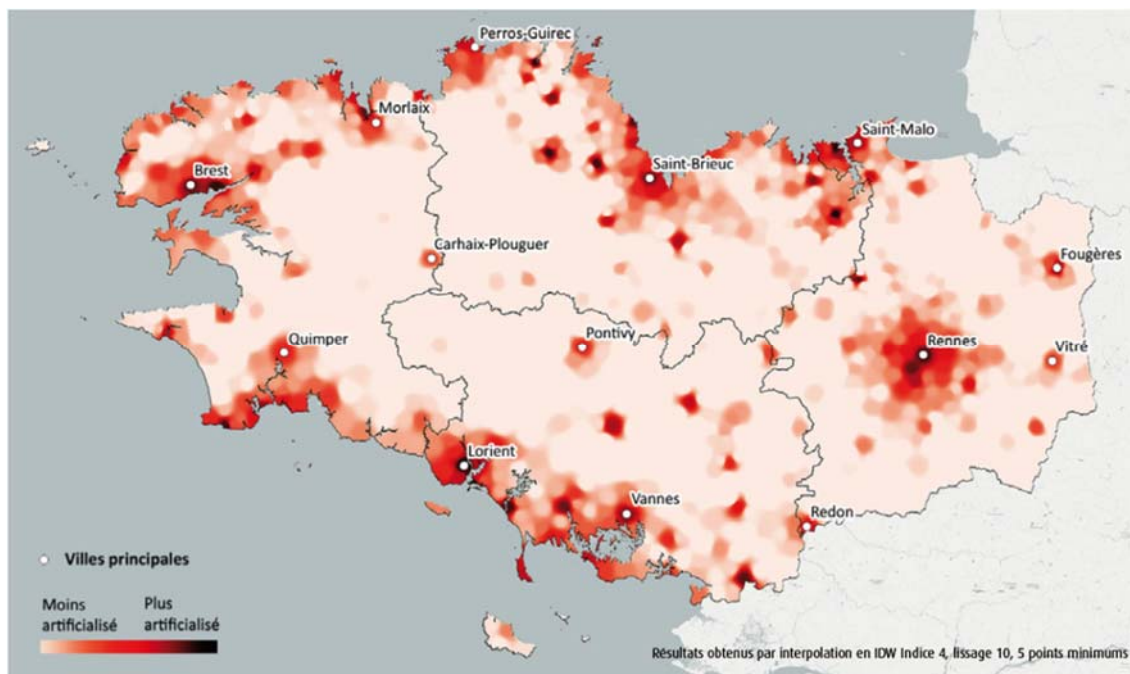


Figure 2 : Indicateur d'artificialisation des surfaces en Bretagne (source DREAL Bretagne, 2017¹).

¹ DREAL Bretagne Service Connaissance Prospective et Evaluation. Octobre 2017. Artificialisation des sols en Bretagne 2011-2014,5p.

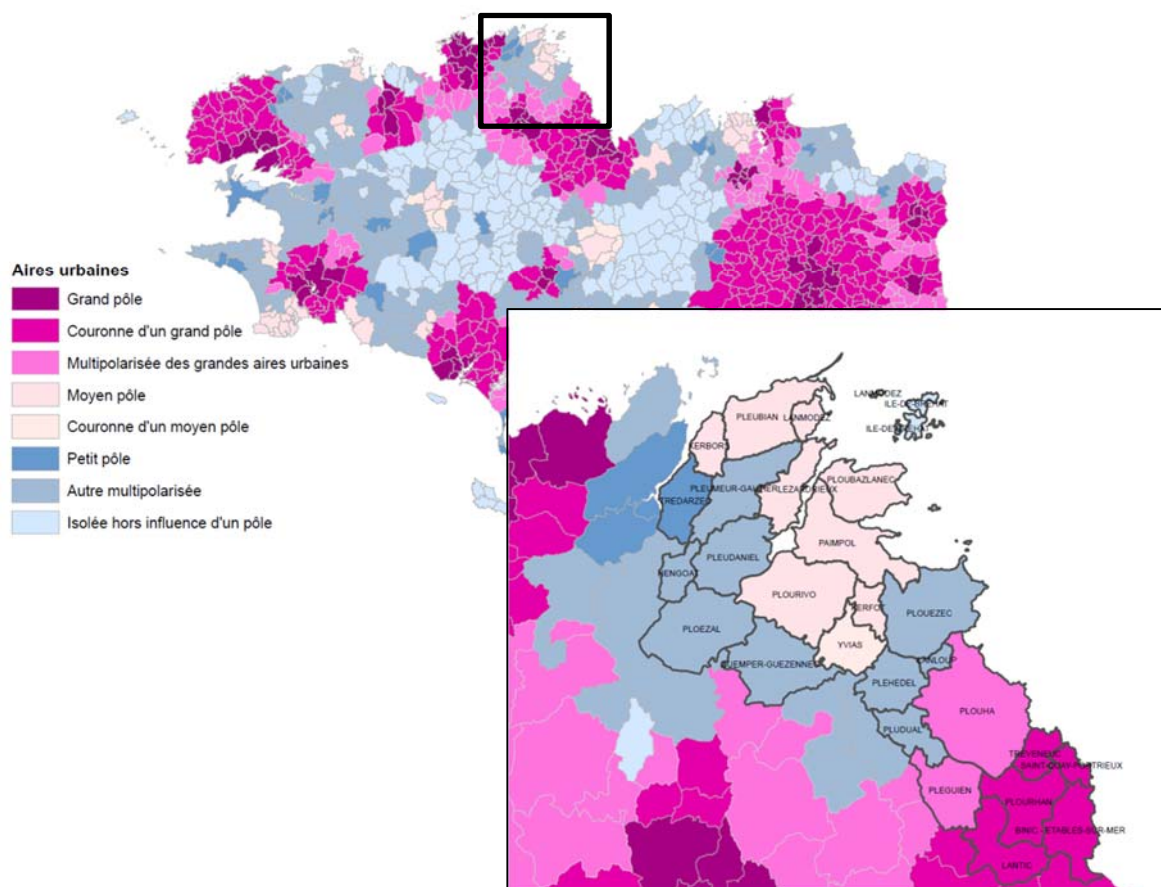


Figure 3 : Cartographie des aires urbaines en Bretagne et dans le site Parchemins du Goëlo en 2010.

2. Démographie

2.1 Dynamiques démographiques hétérogènes sur le littoral, portées essentiellement par le développement du pôle urbain de Saint-Brieuc

En 2014, le site dans son ensemble compte 46582 habitants et présente une densité moyenne de population de 128 habitants par km² (Figure 4). La population est en très faible augmentation depuis 1968 :

- elle a légèrement diminué sur la période 1968-1999, avec une diminution nette de 1448 habitants (en moyenne 66 habitants par an) ;
- elle a augmenté entre 1999 et 2009, avec une augmentation nette de 2709 habitants (en moyenne 27 habitants par an) ;
- elle tend à diminuer de nouveau entre 2009 et 2014 avec une perte nette de 182 habitants par an.

La dynamique de la population se différencie entre les communes littorales et les communes non-littorales.

Dans les communes littorales, la population a légèrement diminué entre 1968 et 1990 avec une perte moyenne nette de 1000 habitants (45 habitants par an) ; elle a augmenté entre 1990 et 2009 de 1189 habitants (63 habitants par an) ; elle diminue de façon marquée entre 2009 et 2014 avec une perte nette de 1580 habitants. La proportion de la population du site vivant dans une commune littorale évolue peu pendant la période 1968-1999 (en moyenne 75%) ; en 2014, elle est de 70%. Il existe toutefois une diversité des dynamiques entre les communes littorales :

- les communes de Tréveneuc et Binic-Etables sur mer, situées dans la couronne de la ville de Saint-Brieuc, voient leur population augmenter fortement depuis 1990 ;
- en s'éloignant de l'influence de Saint-Brieuc et autour de Paimpol (Plouha, Plouezec, Plourivo), la population est assez stable ;
- à Paimpol et Ploubazlanec, la population diminue depuis les années 1990-2000 ;
- sur la presqu'île de Lézardrieux, la population diminue en moyenne depuis 1968.

Dans les communes non littorales, la population est stable entre 1968 et 1999. Elle croit depuis 1999, avec un gain net de 2493 habitants soit en moyenne 166 habitants par an (Figures 4). La densité de population est 2,5 fois moins importante dans les communes non littorales que dans les communes littorales (Figures 4 et 5). De même que sur le littoral, les dynamiques ne sont pas homogènes entre les communes :

- les communes de Lantic, Pleguien, et Plourhan connaissent une augmentation marquée et continue de leur population depuis 1968, avec une densité de population qui double entre 1968 et 2014 ;
- en s'éloignant de l'influence de la ville de Saint-Brieuc, les communes de Lanloup et Pludual ont connu une diminution importante de leur densité de population entre 1968 et 1995, une augmentation marquée entre 1995 et 2010, et une population qui tend à baisser depuis 2010 ;
- l'arrière-pays de la presqu'île de Lézardrieux a connu une diminution de sa population entre 1968 et les années 1990-2000 ; la démographie est relativement stable depuis.

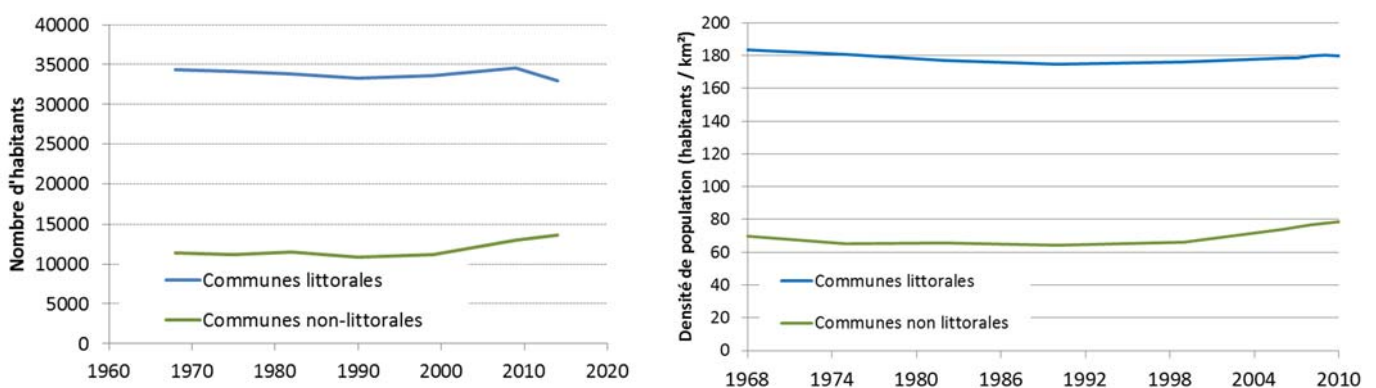


Figure 4 : Evolution du nombre d'habitants et de la densité de population sur le site Parchemins du Goëlo entre 1968 et 2014

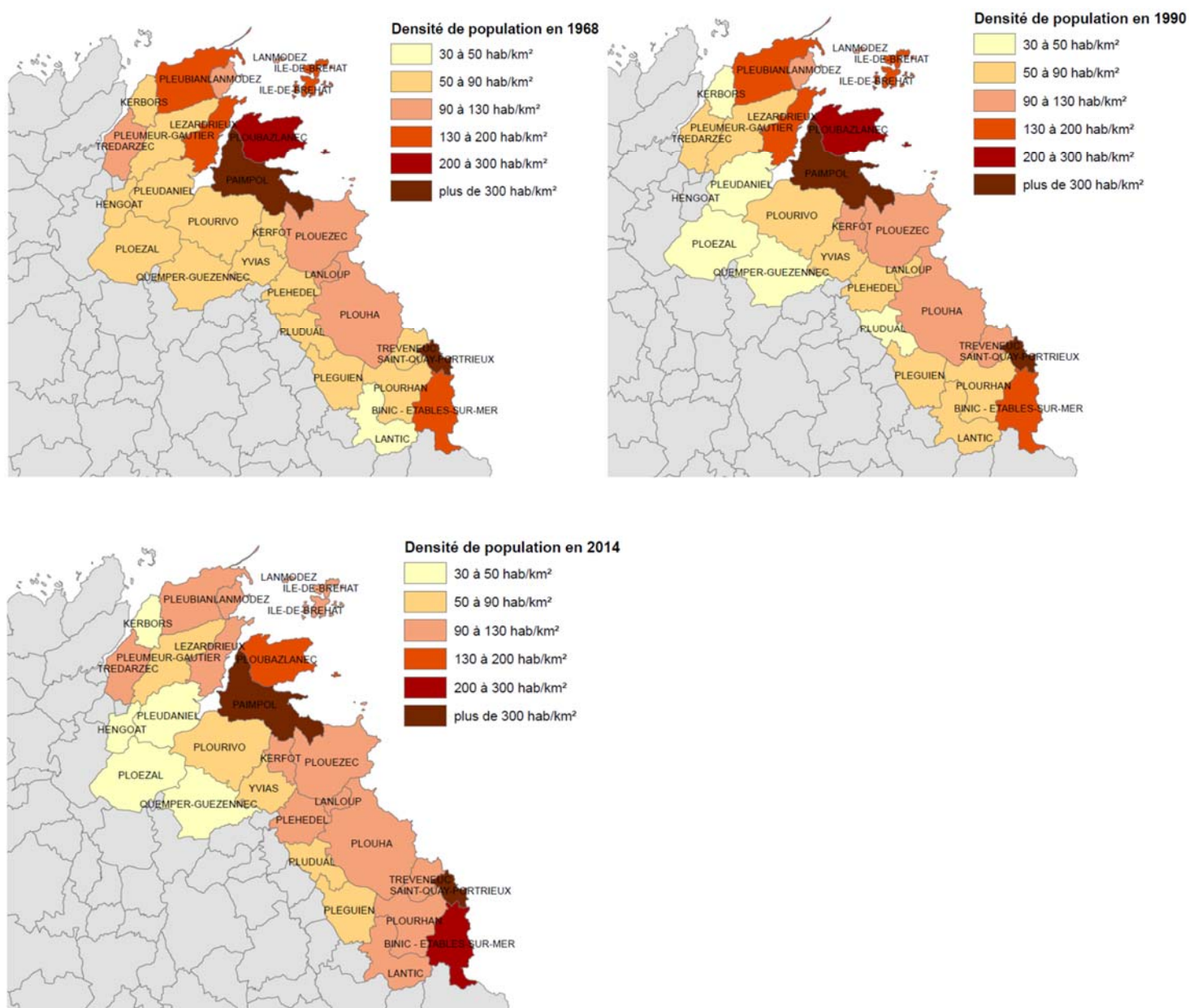


Figure 5 : Densité de population sur le site Parchemins du Goëlo en 1968, 1990 et 2014.

2.2 Vieillesse de la population sur le littoral

La composition de la population par classe d'âge dans les communes littorales se différencie de celle des communes non-littorales (Figure 6) : à partir de 1990, les habitants de plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans ; en 2014, ils représentent 44% de la population de ces communes. Les communes de Pleubian et de Saint-Quay-Portrieux ont la proportion d'habitants de plus de 60 ans la plus élevée (52%) ; les communes de Pleudaniel et Plourivo ont les proportions les moins élevées, respectivement 27 et 31%.

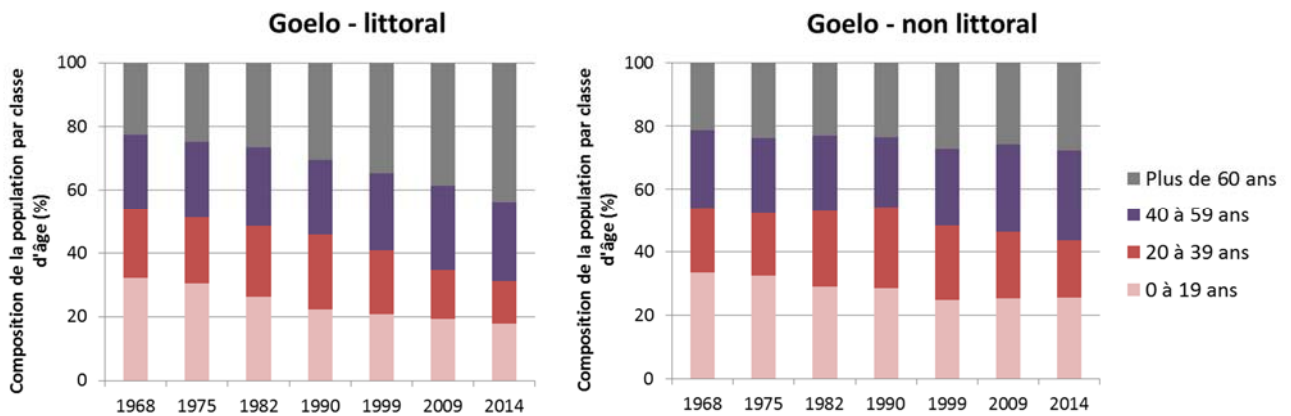


Figure 6 : Evolution de la répartition de la population par classe d'âge sur le site Parchemins du Goëlo entre 1968 et 2014, pour les communes littorales et les communes non littorales.

Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est majoritairement négatif à l'échelle du site Parchemins du Goëlo. Il est négatif en particulier dans l'ensemble des communes littorales du site, sauf la commune de Plourivo, voire fortement négatif par rapport aux valeurs observées en Bretagne (Figure 7). Par contre, le solde naturel est positif dans les communes littorales qui sont en croissance démographique ces dernières années (Kerflot, Plehedel, Pludual, Pleguien, Hengoat).

Les données disponibles sur les communes littorales montrent que le solde migratoire, calculé entre 2007 et 2012, est positif, à l'exception des communes de Paimpol, Pleudaniel, Ploubazlanec, Bréhat et Kerbors. Dans ces communes, la diminution de la population est liée à la fois à un solde naturel et à un solde migratoire négatifs.

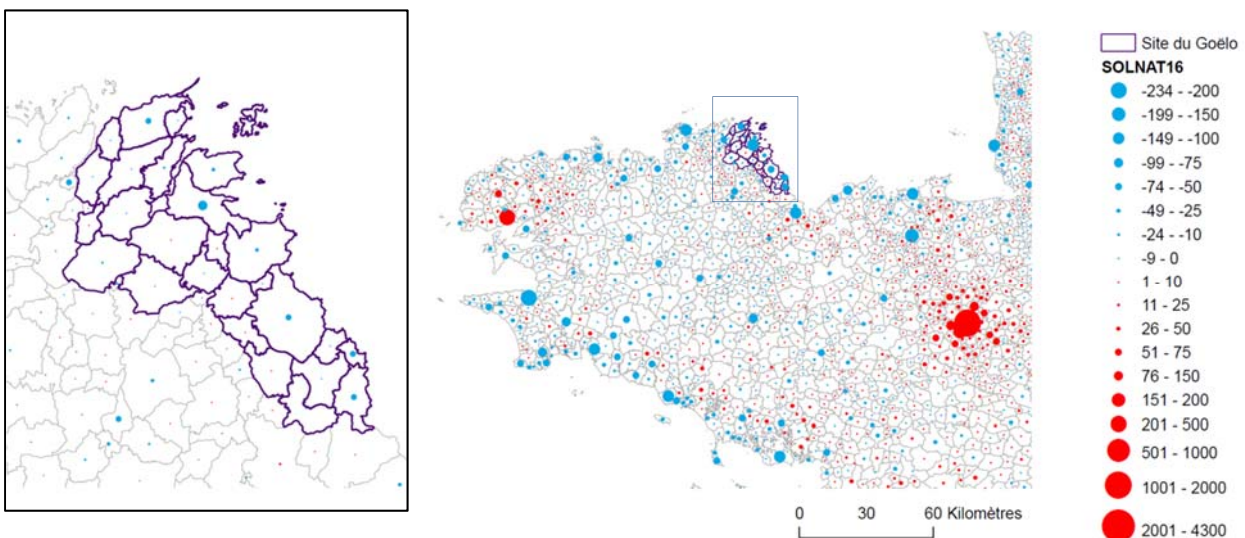


Figure 7 : Solde naturel en 2016 sur les communes bretonnes et dans le site Parchemins du Goëlo.

2.3 Importance des résidences secondaires

Le nombre de résidences secondaires par km² est passé de 35 en 1968 à 75 en 2014 dans les communes littorales du site ; il est passé de 4 à 11 dans les communes non littorales. Les résidences secondaires représentent 33% des résidences dans les communes littorales en 2014 – densité un peu plus élevée que la moyenne sur le littoral breton - moins de 18% dans les communes non littorales (Figure 8). Les communes de Bréhat, Saint-Quay-Portrieux et Kerbors sont celles qui présentent le plus de résidences secondaires, respectivement 76, 52 et 44% des logements.

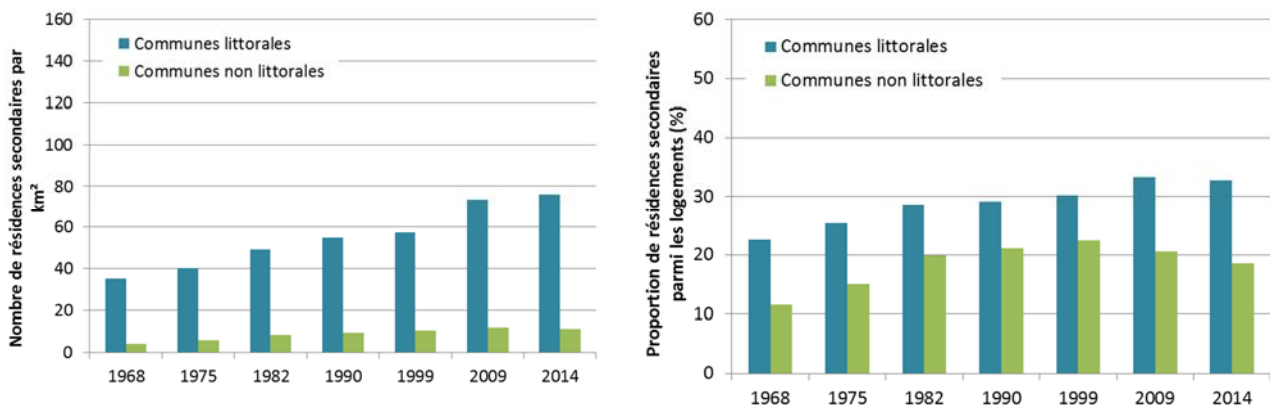


Figure 8 : Nombre de résidences secondaires par km² et proportion de résidences secondaires parmi les logements sur le site Parchemins du Goëlo entre 1968 et 2014.

3. Economie et emploi

3.1 Secteur tertiaire dominant et emploi agricole encore présent malgré un fort recul

Dans les communes littorales, l'emploi est majoritairement dans le secteur tertiaire depuis 1968. L'emploi dans le secteur agricole représentait 42% de l'emploi entre 1968 et 1975, puis diminue jusqu'à 19% en 2009 ; il représente 23% de l'emploi en 2014 (voir section 4), proportion plus élevée que la moyenne de 13% observée à l'échelle du littoral breton. L'emploi dans le secteur industriel représente une faible proportion de l'emploi, constante depuis 1968 (6%) (Figures 9 et 10).

Dans les communes non littorales, l'emploi dans le secteur tertiaire est majoritaire depuis 1999. La part d'emplois dans le secteur agricole représentait 58% entre 1968 et 1982, puis diminue jusqu'à 26% en 2009 ; elle est de 29% en 2014. La place de l'emploi agricole reste plus importante que la moyenne des communes bretonnes non littorales, où il représente 23% des emplois.

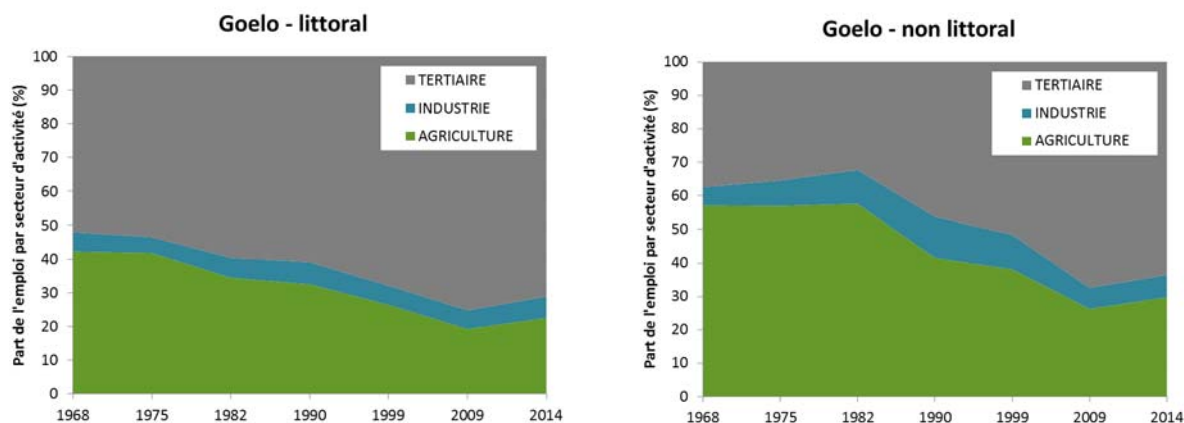


Figure 9 : Evolution de la répartition de l'emploi dans les secteurs tertiaire, industriel et agricole dans les communes littorales et non-littorales du site Parchemins du Goëlo entre 1968 et 2014.

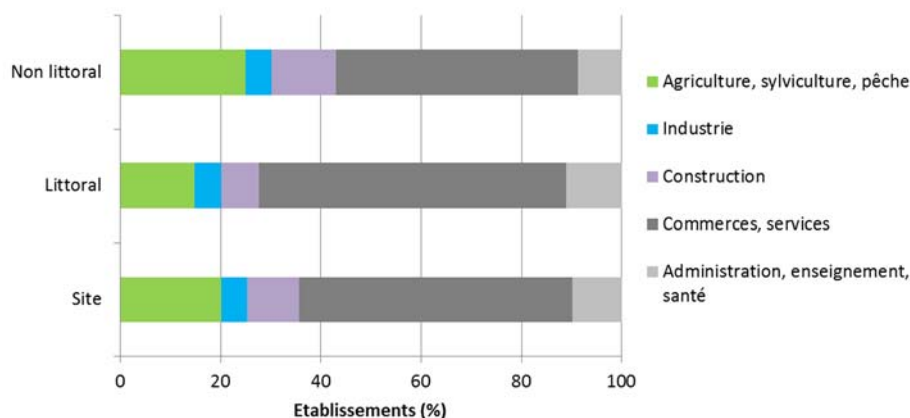


Figure 10 : Répartition des établissements par secteur d'activité économique dans les communes littorales, non-littorales, et dans l'ensemble du site Parchemins du Goëlo en 2015.

3.2 Secteur touristique : un littoral touristique

En 2016, le site Parchemins du Goëlo compte, 45 établissements d'hébergement touristique (campings, hôtels, auberges de jeunesse, résidences de tourisme), dont 37 sont situés dans une commune littorale. La densité d'établissements d'hébergements touristiques de 0,17 établissements par km² dans les communes littorales du site est 2 fois plus faible que celle observée en moyenne sur le littoral français (0,35 établissements par km²) et également inférieure à la moyenne observée sur le littoral breton (0,24). L'île de Bréhat et Saint-Quay-Portrieux sont les 1^{ères} communes du site en termes de densité d'établissements et d'unité d'hébergements touristiques. A Bréhat, il s'agit principalement d'hébergement en hôtels et résidences de tourisme principalement. Binic-Etables sur mer, Paimpol, Plouezec, Pleubian et Ploubazlanec, proposent principalement des accueils de plein air.

Dans la typologie de l'accueil touristique réalisée par l'ONML² en 2016 à l'échelle du littoral français, les communes de Pleubian, Plouezec, Plouha, Saint-Quay-Portrieux et Binic sont classées comme des communes touristiques avec tourisme de plein air ; les communes de Lézardrieux, Ploubazlanec, Bréhat, Paimpol sont classées comme des petites communes faiblement touristiques avec des campings d'entrée de gamme ; Kerbors, Lanmodez, Plourivo, Pleudaniel et Tréveneuc sont classées comme petites communes très peu touristiques. Les communes de Paimpol et de Saint-Quay-Portrieux sont classées stations de tourisme, classement, attribué par décret pour une durée de 12 ans, par lequel les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par la collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence.

3.3 Secteur agro-alimentaire

Les industries agroalimentaires présentes sur le site du Goëlo et recensées par l'Observatoire Economique des Industries Agroalimentaires de Bretagne, sont listées dans le tableau 2. On note une dominance des industries de transformation de légumes d'une part, et de transformation de produits de la mer, d'algues en particulier, d'autre part.

Tableau 2 : Industries agro-alimentaires présentes sur le site du Goëlo (source Observatoire Economique des Industries Agroalimentaires de Bretagne)

Type d'industrie	Nom	Commune
Plats cuisinés, traiteur	Binic Gastronomie	Binic
Transformation de produits de la mer	Celtarmor LeGrand Léjon	Saint-Quay-Portrieux Binic
Transformation et commercialisation de légumes	UCPT ³	Paimpol
Algues : matières premières	Setalg Aleor	Pleubian Lézardrieux
Transformation d'algues	Setalg Aleor Algues et Nature	Pleubian Lézardrieux Lanmodez
Biotechnologie pour l'agroalimentaire	Setalg CEVA Alguinnov	Pleubian Pleubian Lanmodez

Deux types de produits alimentaires labellisés sont produits dans le site : l'AOC / AOP Coco de Paimpol et la STG⁴ Moules de bouchots. L'UCPT et l'entreprise Pro Natura (Plouha) commercialisent des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.

² Observatoire National de la mer du littoral et du milieu marin
http://www.onml.fr/onml/f/fiche_complete.php?id_fiche=96&auth=NOK

³ Union des Coopératives de Paimpol et Tréguier

3.4 Activités portuaires

Plusieurs ports sont présents :

- Binic-Etables sur mer : port de plaisance (350 places dans le bassin à flot)
- Saint-Quay-Portrieux : port en eau profonde, multi-activités pêche et plaisance (1030 places). Il est le premier port pour en tonnage pour la pêche à la Coquille Saint-Jacques. 90 navires de pêche côtière dont essentiellement des chalutiers-dragueurs effectuent des marées de moins de 24 heures. Les chalutiers pêchent le poisson (soles, lottes, turbots, raies), les dragueurs pêchent les coquillages (amandes de mer, palourdes roses) et les caseyeurs pêchent les crustacés (essentiellement les homards). L'hiver, entre les mois de novembre et d'avril, l'ensemble de cette flottille participe à la campagne de coquilles Saint-Jacques. Le port compte aussi treize chalutiers hauturiers, spécialisés dans la pêche du poisson (poissons de fond, morue, merlan) et qui effectuent des marées plus longues (entre 4 et 7 jours).
- Ports de port Lazo et Bréhec (Ploezec) : ports de plaisance et ostréiculture (296 mouillages)
- Port de Paimpol : port de pêche, ostréiculture et plaisance (330 places à flot)
- Ports de Loguivy et pors Even (Ploubazlanec) : ports de pêche et d'ostréiculture
- Ports de Pors Guyon (Lanmodez) : 80 places d'échouage
- Ports de Port clos, La chambre et la Corderie (Bréhat) : 210 places en échouage

4. Activité et productions agricoles

4.1 Diminution de l'emprise agricole sur le littoral

En 2010, 48% de la surface agricole du site du Goëlo se trouve dans une commune littorale.

La surface agricole utile (SAU) représente 47% de la surface des communes littorales et 65% de la surface des communes non littorales du site Parchemins du Goëlo en 2010 (Figure 11). Ces chiffres sont proches des moyennes observées à l'échelle bretonne dans les zones littorales et non littorales.

La surface agricole est en baisse depuis 1988 dans les communes littorales du site, qui ont perdu 1500 ha de SAU entre 1988 et 2010, soit 12% de la surface agricole de 1988 (Figure 12). Les communes qui ont connu les plus fortes diminutions de leurs surfaces agricoles sont Binic, Bréhat, Lézardrieux, Plourivo et Saint-Quay-Portrieux.

⁴ La STG, Spécialité Traditionnelle Garantie, est un signe européen qui met en valeur la composition d'un produit ou son mode de production traditionnel.

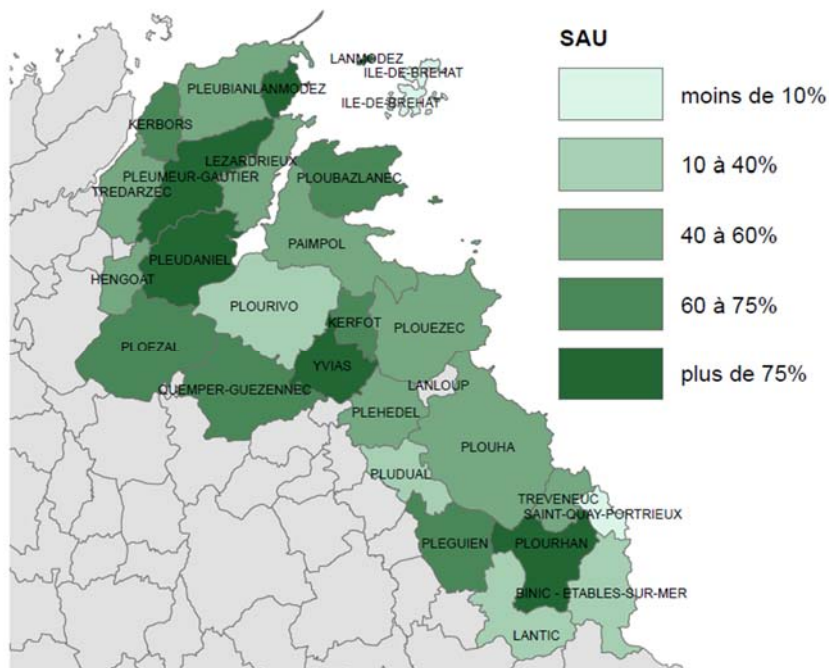


Figure 11 : Proportion de surface agricole utile (SAU) dans les communes du site Parchemins du Goëlo en 2010.

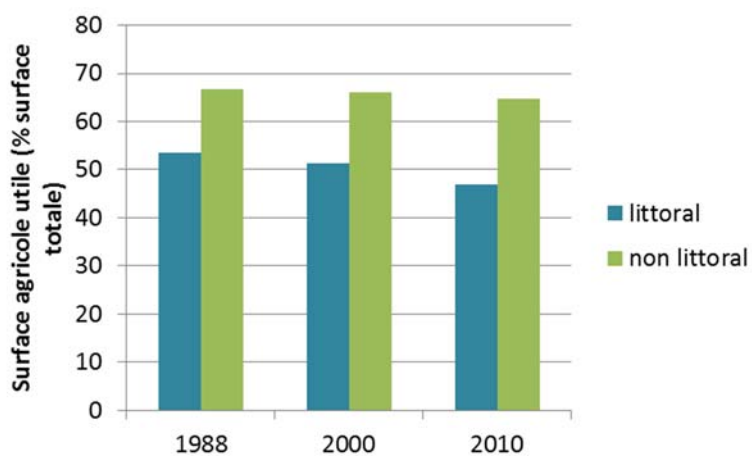


Figure 12 : Evolution de la surface agricole utile dans les communes littorales et non-littorales du site Parchemins du Goëlo entre 1988 et 2010.

4.2 Diminution du nombre d'exploitations agricoles et agrandissement

Les exploitations du site du Goëlo représentent 1,8% des exploitations bretonnes. 53% des exploitations du site se situent dans une commune littorale en 2010, 55% en 1988. La densité d'exploitations agricoles est de 1,4 exploitations par km² dans les communes

littorales du site et de 1,6 exploitations par km² dans les communes non littorales ; la moyenne en Bretagne est de 1,2 exploitations par km².

Le nombre d'exploitations agricoles diminue depuis 1988 sur le littoral comme dans l'intérieur des terres (Figure 13), avec une baisse de 40% entre 1988 et 2000 (disparition en moyenne de 49 exploitations par an), et de 32% entre 2000 et 2010 (disparition de 28 exploitations par an). Les communes qui présentent la densité d'exploitations la plus faible (moins de 1 exploitation par km²) sont les communes du sud-est du site (Lantic, Saint-Quay-Portrieux, Binic, Tréveneuc), puis Plouha, Plourivo et Pludual.

La taille moyenne des exploitations a doublé entre 1988 et 2010 : elle est passée de 15 à 33 ha dans les communes littorales, et de 19 à 39 ha dans les communes non littorales. Les communes présentant des tailles moyennes d'exploitation les plus importantes en 2010 (plus de 50 ha) sont Tréveneuc, Lantic et Plouha dans la partie sud-est du site ; celles présentant les tailles moyennes les plus faibles (moins de 5 ha) sont l'île de Bréhat et Saint-Quay-Portrieux.

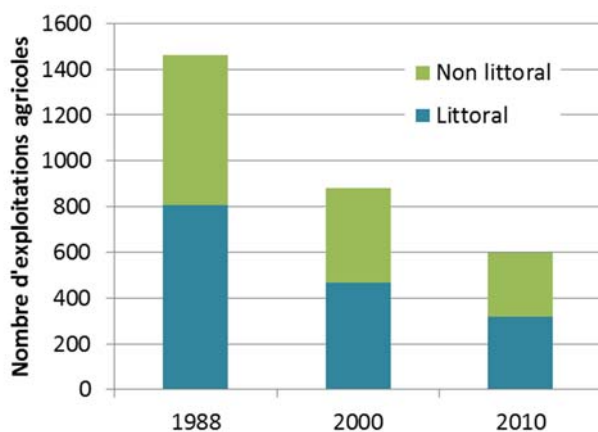


Figure 13 : Nombre d'exploitations agricoles dans le site du Goëlo entre 1988 et 2010.

4.3 Une densité de travail agricole qui reste importante

A l'échelle du site, le nombre d'unités de travail agricole (UTA) par km² est passé de 5,9 à 3,8 entre 1988 et 2010 (6 à 4,2 dans les communes littorales, 5,8 à 3,2 dans les communes non littorales), soit une diminution moyenne de 60 UTA/an entre 1988 et 2000 (33 dans les communes littorales et 27 dans les communes non littorales) et de 16 UTA/an entre 2000 et 2010 (2 dans les communes littorales et 14 dans les communes non littorales). La diminution de l'emploi agricole a donc surtout été marquée entre 1988 et 2000 sur le littoral. Le site conserve toutefois une densité de travail agricole deux fois plus élevée que la moyenne bretonne.

La proportion de chefs d'exploitation de plus de 55 ans était plus importante dans les communes littorales, que dans les communes non littorales du site en 2006 (Figure 14). Sur le littoral, elle a diminué entre 2006 et 2010, puis elle a augmenté depuis 2010, mais reste aujourd'hui inférieure à celle observée dans les communes non littorales (25%). Dans les communes non littorales, la proportion de chefs d'exploitation âgés de plus de 55 ans a augmenté de façon continue entre 2006 et 2014 : elle est passée de 12 à 40% entre les 2 dates.

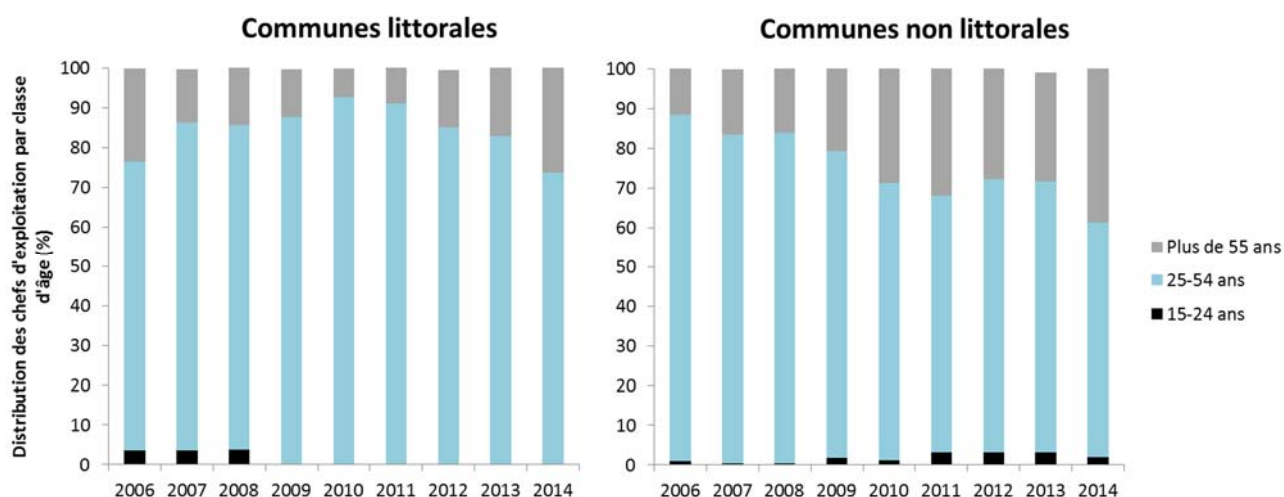


Figure 14 : Composition par classe d'âge de la population des chefs d'exploitations agricoles entre 2006 et 2014, pour les communes littorales et les communes non littorales du site du Goëlo.

4.4 Productions agricoles : importance des cultures légumières sur le littoral nord

La Figure 15 présente les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) majoritaires à l'échelle de la commune en 2000 et 2010. La polyculture-polyélevage et l'élevage granivore mixte sont les 2 orientations dominantes sur le site ; l'orientation cultures générales, qui correspond sur ce site à la culture de légumes frais en plein champs, est majoritaire dans 5 communes littorales (presqu'île de Lézardrieux et Ploubazlanec) en 2000, et dans 3 communes en 2010 (Pleubian, Kerbors et Trédarzec).

Les densités de cheptels les plus importantes (nombre UGB/km²) se trouvent dans les communes non littorales, dans la partie sud-est du site mais aussi le long du Trieux. Les animaux sont néanmoins présents sur le littoral (Figure 16 et Tableau 3). Les densités de cheptel les plus faibles se trouvent dans les communes littorales de la presqu'île de Lézardrieux et à Bréhat. La densité moyenne de cheptels a légèrement augmenté entre 1988 et 2010, dans les communes littorales où elle est passée de 90 à 93 UGB/km², comme dans les communes littorales (184 à 198 UGB/km²). En 2010, l'élevage bovin concerne en moyenne 29% des exploitations dans les communes littorales et 40% dans les communes non (Figure 17).

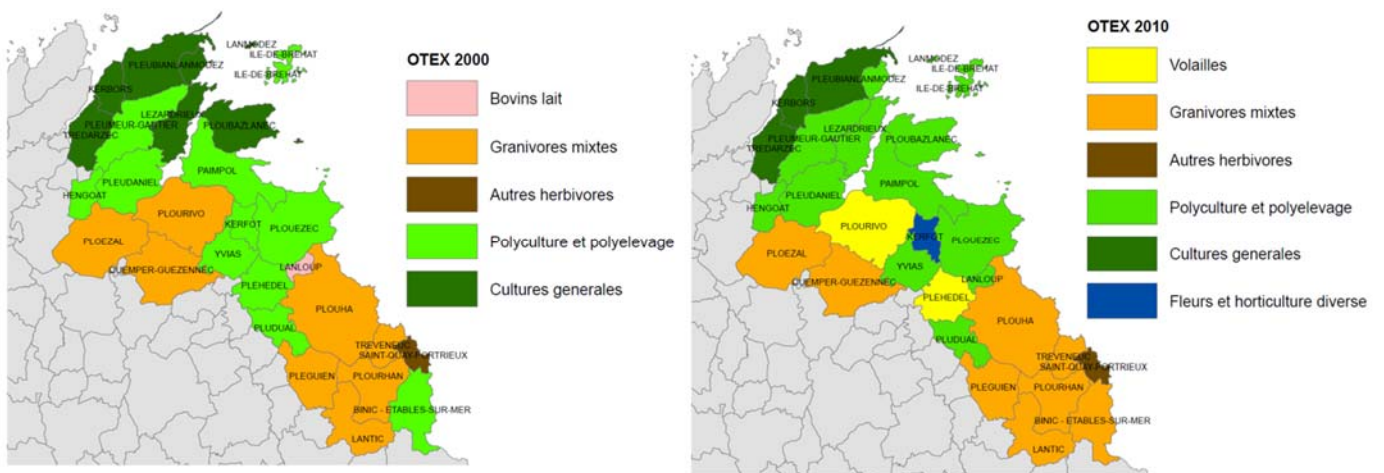


Figure 15 : Orientation technico-économique (OTEX) principale à l'échelle communale en 2000 et 2010 sur le site Parchemins du Goëlo.

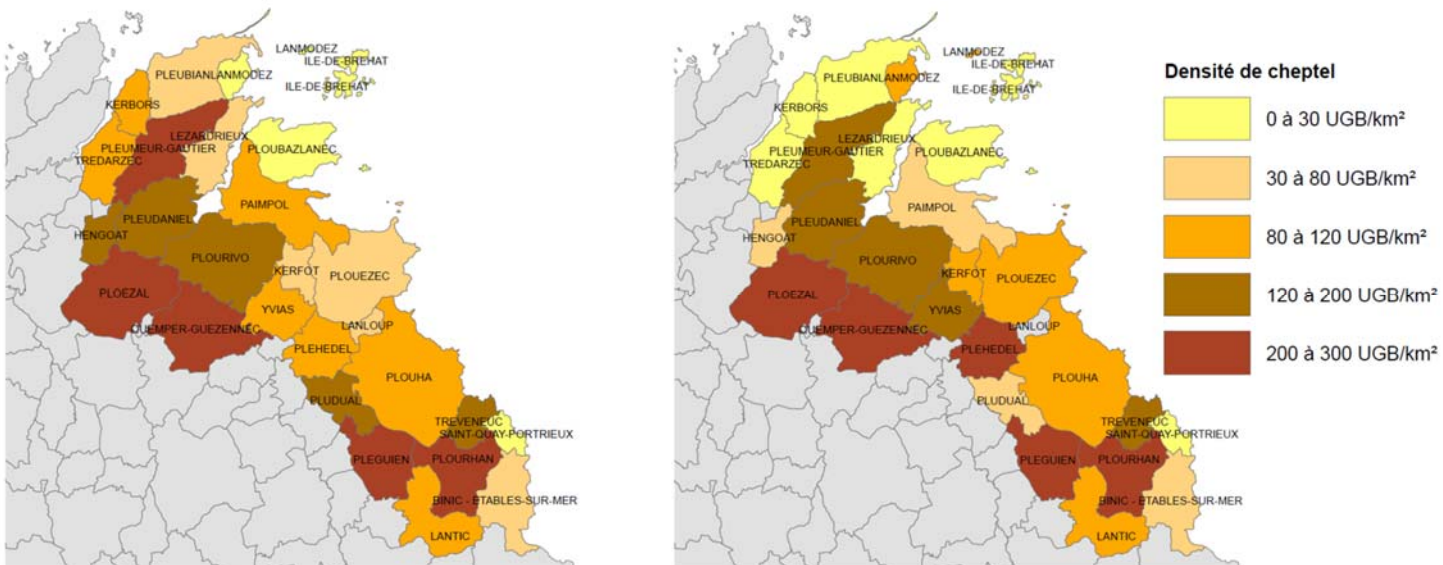


Figure 16 : Densité de cheptels, exprimée en unité gros bétail (UGB) par km², à l'échelle communale en 2010 sur le site Parchemins du Goëlo.

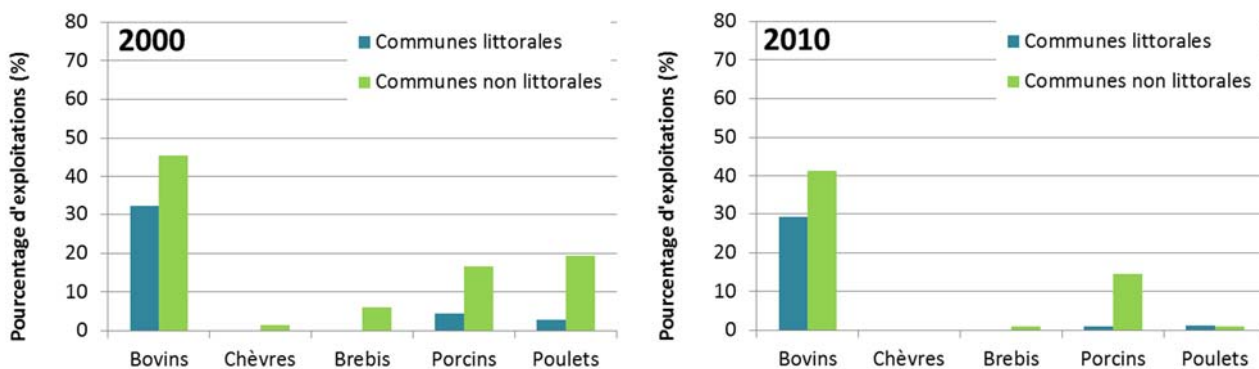


Figure 17 : Part des exploitations agricoles produisant des cheptels bovins, chèvres, brebis, porcins et poulets de chair et coq en 2000 et en 2010 dans les communes littorales et non littorales du site du Goëlo.

Tableau 3 : Densité de cheptels bovins, porcins et de poulets de chair en Bretagne et sur le site du Goëlo par hectare de SAU.

	Têtes de bovins par ha de SAU	Têtes de vaches laitières par ha de SAU	Têtes de porcins par ha de SAU	Têtes de poulets de chair par ha de SAU
2000				
BRETAGNE	1.3	0.5	5.1	25.5
Communes littorales	0.9	0.4	4.1	16.8
Communes non littorales	1.4	0.5	5.4	27.6
Site	0.8	0.2	3.4	10.0
Communes littorales du site	0.6	0.2	2.7	12.3
Communes non littorales du site	0.9	0.3	4.0	8.0
2010				
BRETAGNE	1.2	0.4	5.0	23.0
Communes littorales	0.9	0.3	3.6	15.9
Communes non littorales	1.3	0.5	5.3	24.8
Site	0.8	0.2	2.4	34.3
Communes littorales du site	0.6	0.2	0.3	64.5
Communes non littorales du site	1.0	0.3	4.3	0

La surface fourragère représente 31% de la SAU du site en 2010 ; elle est en moyenne plus importante dans les communes non littorales (37% de la SAU) que dans les communes littorales (25% de la SAU) (Figure 18). En 2010, Les légumes de plein champ sont la culture

majoritaire dans les communes littorales où ils occupent 38% de la SAU, suivis par les céréales qui occupent 31% de la SAU. Les cultures légumières occupent plus de 50% de la SAU dans les communes de Kerbors, Lanmodez, Pleubian et Ploubazlanec, et concernent plus de 85% des exploitations dans ces communes. Dans les communes non-littorales, les légumes n'occupent que 17% de la SAU. Leur culture concerne néanmoins plus de 70% des exploitations des communes de Plehedel, Kerfot, Pleumeur-Gautier et Trédarzec. Ces proportions n'ont pas changé entre 2000 et 2010 (Figures 19 et 20).

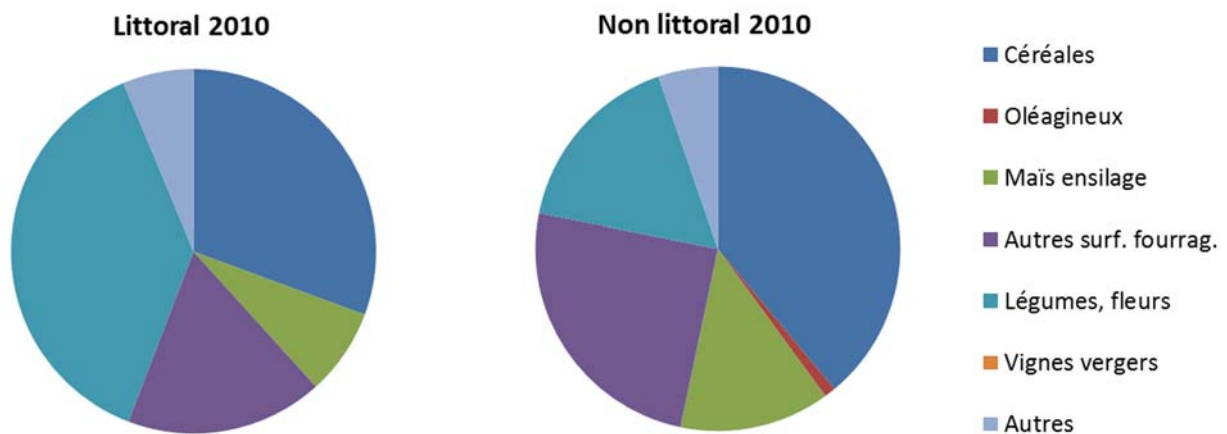


Figure 18 : Cultures produites en 2010, en pourcentage de la SAU, dans les communes littorales et non littorales du site du Goëlo.

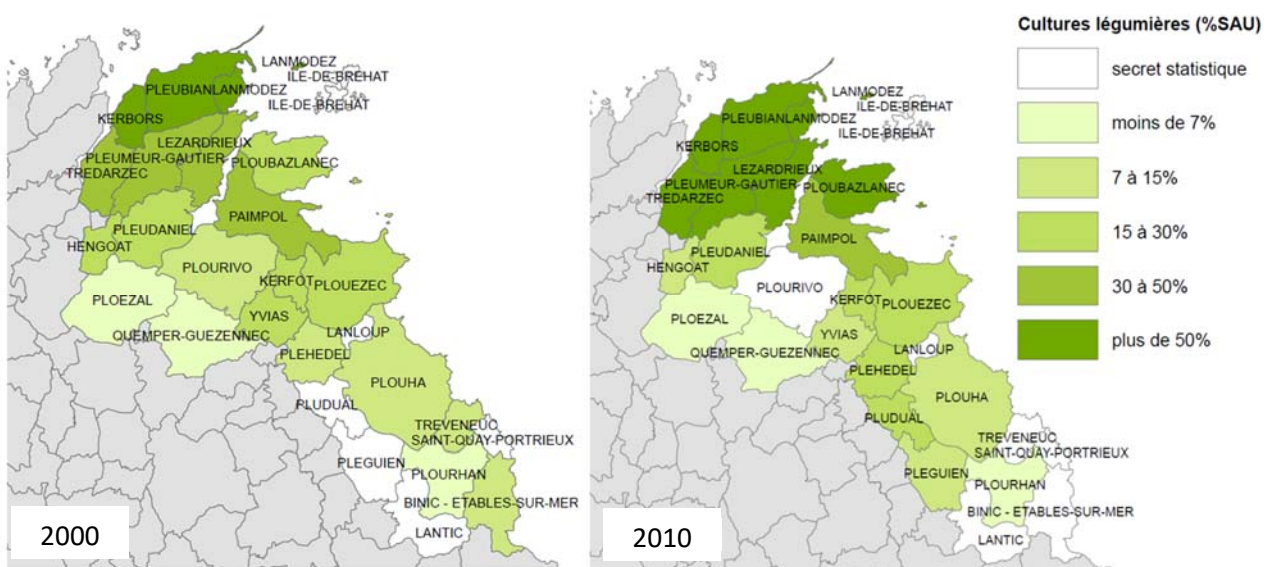


Figure 19 : Pourcentage de la SAU en cultures légumières en 2000 et 2010 dans le site Parchemins du Goëlo.

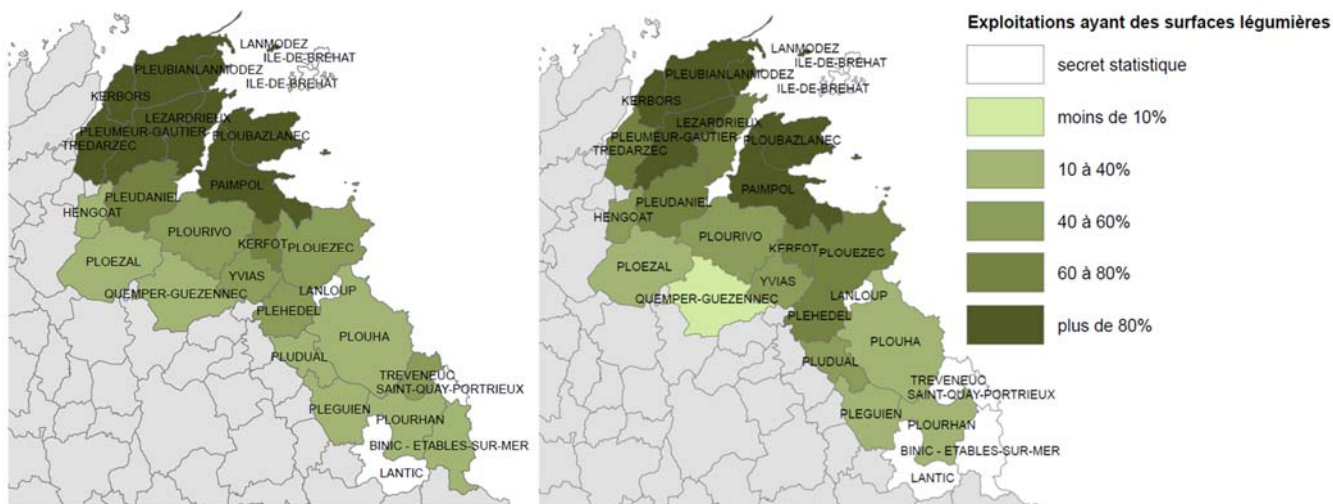


Figure 20 : Part des exploitations agricoles ayant des surfaces en cultures légumières en 2000 et 2010 dans le site Parchemins du Goëlo.

4.4 Prix du foncier agricole élevé et en augmentation sur le littoral

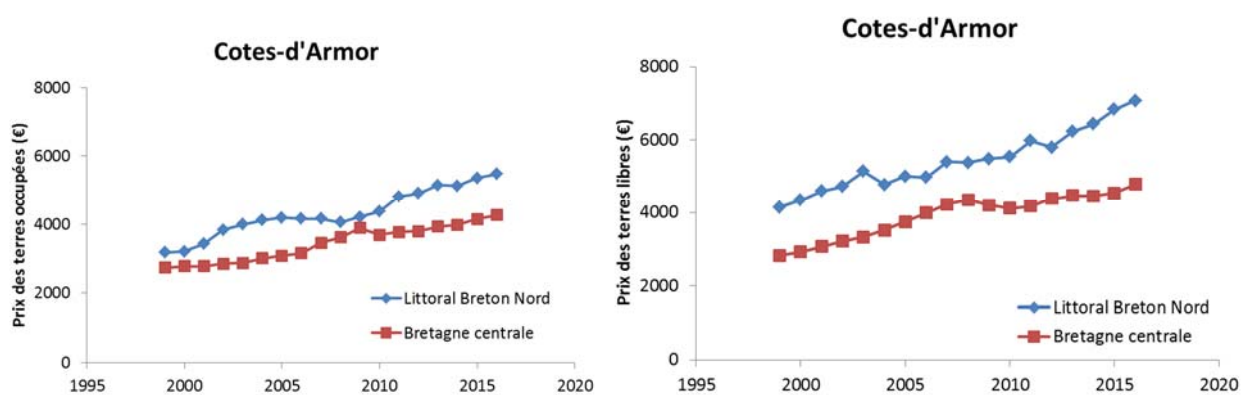


Figure 21 : Evolution du prix du foncier agricole (terres libres et terres occupées) entre 1999 et 2016 dans les deux petites régions agricoles auxquelles appartient le site du Goëlo.

La figure 21 présente le prix des terres agricoles dans les 2 petites régions agricoles auxquelles les communes du site appartiennent : les communes de Lantic, Pleguien et Pludual se trouvent dans la région « Bretagne Centrale », les autres appartiennent à la région « Littoral Breton Nord ». C'est dans cette dernière que les prix des terres agricoles sont les plus élevés en Bretagne, de même que dans la partie finistérienne du littoral nord.

5. Espaces naturels protégés (données sur la Bretagne uniquement)

Le site du Goëlo comprend des espaces naturels protégés – sites du Conservatoire du littoral, sites Natura 2000 et ZNIEFF⁵ et la plupart situés sur le littoral ou le long du Trieux (Figure 22).

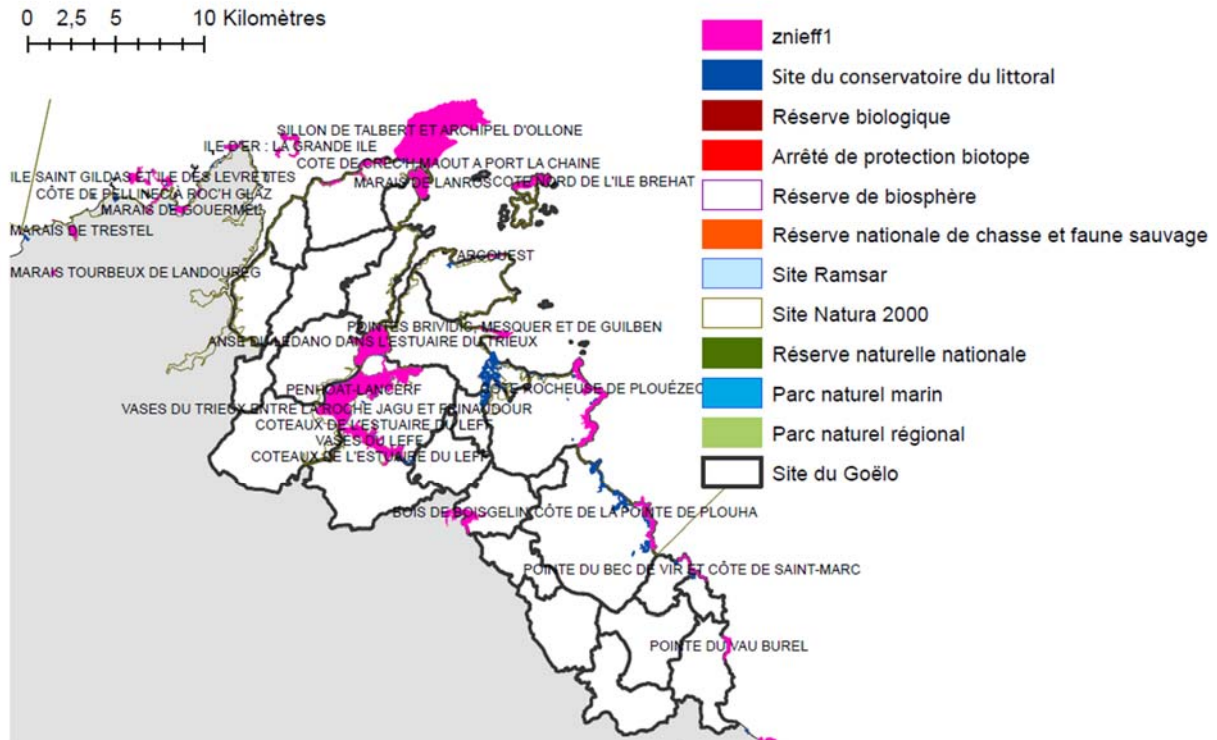


Figure 22 : Répartition des espaces naturels protégés sur le site Parchemins du Goëlo.

Les sites du conservatoire du littoral sont les suivants :

- le site naturel de Beauport à Paimpol
- le site de Penhoat-Lancerf à Plourivo
- le sillon de Talbert à Pleubian géré par la commune de Pleubian
- les Falaises du Goëlo sur les communes de Plouezec, Plouha, Saint-Quay-Portrieux, et Tréveneuc.

⁵ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique